## Réunion du 12 décembre 2023 CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le <u>mardi 12 décembre 2023 à 20 h 30 à la Mairie.</u>

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 5 décembre 2023.

LE MAIRE

## ORDRE DU JOUR

- 1. Désignation du secrétaire de séance,
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023,
- 3. Extension de la salle des fêtes-Choix des entreprises,
- 4. Eclairage Public-Renouvellement de 4 horloges,
- 5. Participation en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation,
- 6. Achat d'un nouveau drapeau,
- 7. Demandes de subventions-Collège du Sacré-Cœur de Domfront,
- 8. Actualisation des délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
- 9. Dégrèvement des Jeunes Agriculteurs-Année 2023,
- 10. Remplacement de la porte de sortie de l'épicerie-boulangerie,
- 11. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif,
- 12. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif,
- 13. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
- 14. Transfert de la police de la publicité extérieure au Président de la Communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco,
- 15. Questions diverses.